

«Dans la bonne direction»

Conscient du rôle déterminant qu'il va être appelé à jouer, le personnel de garde des établissements pénitentiaires se dit prêt à assumer ses responsabilités.

Réunis dans l'Association du personnel de garde des établissements pénitentiaires (APG), les gardiens de prison sont plutôt d'accord avec les grandes lignes présentées hier par le ministre de la Justice, François Biltgen. Une analyse en profondeur des idées lancées sera cependant encore menée.

De notre journaliste
David Marques

Sans le soutien des acteurs de terrain, toute tentative de réformer un système est vouée à l'échec. Le ministre de la Justice est bien conscient de cette évidence et n'a donc pas hésité à consulter les différentes parties directement impliquées dans la gestion des établissements pénitentiaires du pays. Le personnel des prisons occupe à cet égard un rôle prépondérant.

Pour parvenir à mettre en musique le concept clé de la réforme, une meilleure resocialisation des détenus, le ministre compte s'appuyer plus spécifiquement sur le personnel de garde. «Leur fonction va évoluer. On envisage de passer du simple gardien "porte-clés" au statut d'agent pénitentiaire», avance François Biltgen. L'objectif est de mieux préparer les gardiens à assurer leur rôle de première personne de contact pour les détenus. «Ils sont les mieux placés pour véhiculer les valeurs pénitentiaires aux détenus, élément qui va pouvoir les aider par la suite.»

» **«Trop tôt pour pousser l'analyse plus loin»**

Afin que les gardiens puissent répondre à ces nouvelles exigences, différentes mesures sont proposées par le ministre. Il est ainsi prévu d'augmenter de deux ans le minimum scolaire requis pour la carrière des agents pénitentiaires (d'un ni-



Le président de l'Association du personnel de garde des établissements pénitentiaires, Pascal Wohl, accueille favorablement les grandes lignes de la réforme du ministre Biltgen, mais attend d'en savoir plus.

des détenus à Schrassig

Luxembourgeois	179
Étrangers	466
Allemands	2
Belges	16
Néerlandais	11
Espagnols	1
Portugais	112
Français	76
Italiens	10
Autres	238
Total	645

La maison d'arrêt de Sanem

Le nouveau centre pénitentiaire de Sanem qui doit voir le jour en 2017 prendra en charge les détenus préventifs (maison d'arrêt). Grâce à la multifonctionnalité des installations, différents régimes de détention pourront être mis en œuvre qui permettront dans des cas spécifiques (sécurité, sûreté, enquête) de prendre en charge ponctuellement des détenus emprisonnés à Schrassig, voire à Givenich.

La prison de Schrassig

Après la construction de la maison d'arrêt de Sanem, le centre pénitentiaire de Schrassig (CPL) sera optimisé notamment dans le domaine des soins médicaux et de la sécurité. Le CPL prendra alors en charge l'exécution des peines de tous les condamnés. Le CPL accueillera également les prisonniers (détention ferme ou préventive) qui présentent des problèmes psychiatriques particuliers. Un centre de compétences sera également créé au CPL visant à mieux cerner les besoins particuliers de certaines catégories de détenus (femmes, femmes enceintes, toxico-

Photo : archives la/martine may

des agents pénitentiaires (d'un niveau de 9^e à une classe de 11^e secondaire). Le recrutement s'élargira et s'éloignera du «privilege militaire», tel que défini dans le document présenté hier par le ministre de la Justice. La nouvelle orientation de la carrière du gardien de prison va aussi faire l'objet d'une formation plus spécifique, notamment en ce qui concerne le volet de la psychologie.

Dans les grandes lignes, l'Association du personnel de garde des établissements pénitentiaires (APG) et son président, Pascal Wohl, se di-

sent favorables au projet du ministre Biltgen. «Globalement, le projet va dans la bonne direction. Disposer d'une formation plus adaptée à notre travail ne peut que constituer un avantage.» Pascal Wohl se réjouit également de la «plus grande variété du travail à accomplir par les agents pénitentiaires».

La hausse du personnel de 300 unités est également bien accueillie. «Dans ce contexte, il est important de pouvoir compter sur une administration perfor-

manente. Ce point de la réforme va donc également dans le bon sens.»

Ce paquet de mesures doit surtout servir à une meilleure réinsertion des détenus, notamment à l'aide d'un contrat individuel de resocialisation. Dans ce contexte, Pascal Wohl rappelle que «tout dépend de la volonté du détenu. Pouvoir assurer un meilleur suivi et encadrement des détenus devrait nous permettre d'avancer dans cette entreprise.»

La première impression plutôt positive repose cependant seulement sur les grands principes de la réforme. En attendant sa mise en pratique, l'APG préfère rester prudente. «Il est encore trop tôt pour pousser l'analyse plus loin. On va consulter notre comité, nos membres, mais aussi l'Association professionnelle de la fonction publique avant d'établir un avis plus complet. Nos propositions vont également être transmises au ministre», conclut Patrick Wohl.

(femmes, femmes enceintes, toxicomanes, malades mentaux, personnes âgées...). Un quartier de haute sécurité doit également voir le jour.

La prison de Givenich

Le centre pénitentiaire de Givenich (CPG) est une prison semi-ouverte qui offre aux détenus un régime plus libéral (travail dans la prison, mais également à l'extérieur). Le CPG prépare à la remise en liberté et complète ainsi le système pénitentiaire. Une unité pour femmes doit ouvrir au cours des prochains mois.

Plus de mineurs incarcérés

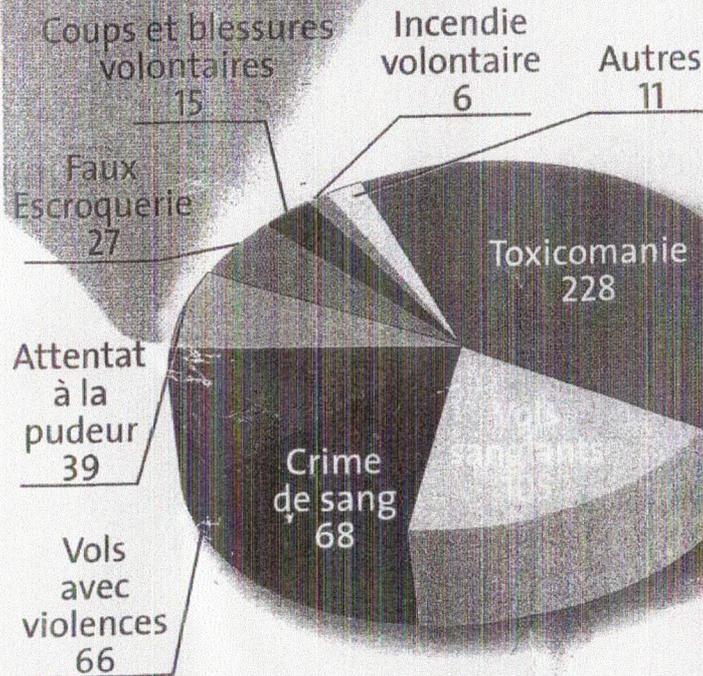
Une unité de sécurité doit être mise en service d'ici 2011 à Dreibern. Le ministre annonce qu'à l'exception des mineurs soumis au même droit pénal que les adultes, il ne devrait plus y avoir de mineurs dans les prisons à partir de cette date.

Salaire minimum

Le ministre de la Justice souhaite aménager l'indemnité des détenus sur la base du salaire horaire minimum. Avec l'objectif de leur permettre, le cas échéant, de continuer à soutenir leur famille et à disposer de perspectives lors de leur libération, mais aussi afin de pouvoir indemniser les parties civiles.

Nature des infractions

Centre pénitentiaire de Luxembourg (Schrassig)



Centre pénitentiaire de Givenich

